

LES COLLOQUES DU CONSEIL D'ÉTAT

Pour une politique juridique des activités spatiales

Mercredi 31 janvier 2007

**Cité des Sciences
et de l'Industrie**

La Villette, Paris

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats



Pour une politique juridique des activités spatiales

Mercredi 31 janvier 2007
Cité des Sciences (salle Louis Armand)

9h00-10h00 **Enregistrement et café d'accueil**

10h00-10h30

Ouverture

M. **Jean-Marc Sauv **, Vice-pr sident du Conseil d'Etat
M. **Yannick d'Escatha**, Pr sident du CNES

10h30-12h30

Le droit spatial : un droit national, une d marche europ enne ?

Pr sidence : M. **Jacques Blot**, ancien conseiller d'Etat en service extraordinaire, pr sident du groupe d' tude « *Pour une politique juridique des activit s spatiales* »

Intervenants :

- M. **Julien Boucher**, ma tre des requ tes au Conseil d'Etat
- M. **St phane Janichewski**, directeur g n ral d l gu  du CNES
- M. **Armel Kerrest**, professeur   l'Universit  de Bretagne-Occidentale
- M. **Sergio Marchisio**, professeur   l'Universit  La Sapienza de Rome, pr sident du sous-comit  juridique du COPUOS
- M. **Ren  Oosterlinck**, directeur des affaires juridiques et des relations ext rieures de l'ESA
- M. **Henri Revol**, s nateur, pr sident de l'Office parlementaire d' valuation des choix scientifiques et technologiques
- M. **Pierre-Alain Schieb**, chef des projets de l'OCDE sur l'avenir
- M. **Paul Weissenberg**, directeur Industrie, A rospatiale, S curit  et D fense de la Commission europ enne

12h30-14h00

D jeuner libre

14h00-15h30

Quelle organisation du contrôle dans un secteur en évolution ?

Présidence : M. **Jacques Serris**, adjoint de la directrice de la Stratégie, Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Intervenants :

- M. **Philippe Achilleas**, maître de conférence à l'Université Paris-Sud (XI)
- **Contre-Amiral Philippe Arnould**, Etat major des Armées
- M. **Giuliano Berretta**, PDG d'Eutelsat
- M. **Julien Boucher**, maître des requêtes au Conseil d'Etat
- M. **Jean-Yves Le Gall**, directeur général d'Arianespace
- M. **Jean-Louis Marcé**, directeur du Centre Spatial Guyanais
- M. **Jacques Toubon**, ancien ministre, député européen

15h30-16h00

Pause-café

16h00-17h30

Le risque spatial et la répartition des responsabilités

Présidence : Mme **Elda Garrouste**, chef du service des affaires juridiques du CNES

Intervenants :

- M. **François Auque**, président exécutif d'EADS, en charge de la division Espace
- M. **Joël Barre**, vice-président de la SNECMA, président de la Commission Espace du GIFAS
- M. **Stanislas Chapron**, directeur général de MARSH SA
- Mme **Emmanuelle Cortot**, auditeur au Conseil d'Etat
- M. **Stephan Hobe**, directeur de l'Institut de droit aérien et spatial de Cologne (Allemagne)
- M. **Paul Quilès**, ancien ministre, député
- Mme **Laurence Ravillon**, maître de conférence en droit privé à l'Université de Bourgogne
- Mme **Pascale Sourisse**, PDG d'Alcatel Alenia Space

17h30-18h00

Conclusion

M. **François Goulard**, ministre délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche



COLLOQUE DU
CONSEIL D'ÉTAT
ET DU CNES



La Section du rapport et des études du Conseil d'Etat a conduit, à la demande du Premier ministre, une étude destinée à évaluer l'état du droit applicable aux activités spatiales. Le rapport du groupe de travail intitulé « *Pour une politique juridique des activités spatiales* » a permis de soulever plusieurs questions : les activités spatiales et le droit qui leur est applicable peuvent-ils encore se concevoir dans un cadre strictement national ? Face aux évolutions du secteur, notamment sous l'effet de la libéralisation, comment un contrôle peut-il s'exercer ? Le mécanisme actuel de mise en jeu de la responsabilité en matière spatiale est-il satisfaisant ?

Le colloque organisé en partenariat avec le CNES permettra de débattre autour des préconisations du rapport du groupe de travail.

Informations pratiques

● Inscriptions

- * **Un accusé de réception enregistrant votre inscription vous sera envoyé par courriel.**
- * **Une pièce d'identité est requise pour l'accès au colloque.**
- * **Vous pourrez confirmer votre présence :**
 - par retour de courrier en utilisant le coupon réponse
 - par courriel : SRE-colloques@conseil-etat.fr

● Lieu du colloque

Cité des Sciences et de l'Industrie,
salle Louis Armand
30 avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris

● Accès

- **Métro** Ligne n°7 - Station "Porte de la Villette"
- **Autobus** 75, 139, 150, 152, PC1, PC2 - Station "Porte de la Villette"
- **Par la route** Paris, périphérique Nord, sortie "Porte de la Villette"
Parc autos payant : entrée quai de la Charente et boulevard Mac Donald

Inscriptions et renseignements : SRE-colloques@conseil-etat.fr

Informations relatives aux manifestations organisées

- par le Conseil d'Etat → www.conseil-etat.fr, rubrique « actualité », puis « colloques »
- par le CNES → www.cnes.fr